

L'excellence au niveau mondial en matière de formation: une stratégie des économies avancées

Certaines des priorités de la politique européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels sont partagées par l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis. Comment ces pays y répondent-ils?

Le Cedefop a achevé récemment sa dernière analyse sur les progrès effectués par les États membres de l'Union européenne (UE) en ce qui concerne la mise en œuvre des priorités communes de la politique européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) ⁽¹⁾.

La présente note examine certaines des priorités européennes en matière d'EFP, en particulier améliorer l'image et l'attrait de l'EFP, rendre l'EFP plus sensible aux besoins du marché du travail et identifier et anticiper les besoins en compétences, et donne quelques exemples sélectionnés de politiques élaborées dans ces domaines en Australie, au Canada, au Japon et aux États-Unis. Elle présente ensuite quelques comparaisons d'ordre général avec l'UE.

Comme l'Union européenne (UE), l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis sont des économies avancées, confrontées aux défis de la concurrence mondiale et à la nécessité de développer une économie de la connaissance. L'Australie et le Canada ont des économies reposant sur l'exploitation de ressources et sur l'agriculture. Le Japon, privé de ressources naturelles, dispose d'une forte base manufacturière. Les États-Unis ont à la fois des ressources minérales riches et une base manufacturière. Cependant, dans chacun de ces pays les services représentent une part importante du PIB et de l'emploi (voir Tableau 1). Dans ces quatre pays, l'EFP est principalement offert à l'école, mais l'Australie et le Canada disposent de systèmes importants (bien que marginaux) d'apprentissage.

Tableau 1: Distribution sectorielle du PIB (2008) et de l'emploi (2005)

Secteur primaire		
	% du PIB	% de la main-d'œuvre
Pays		
Australie	2,5	3,6
Canada*	2,0	2,0
Japon	1,4	4,4
États-Unis	1,2	0,6
Union européenne	2,0	4,3
Secteur secondaire		
	% du PIB	% de la main-d'œuvre
Pays		
Australie	26,4	21,1
Canada	28,4	22,0
Japon	26,4	27,9
États-Unis	19,6	22,6
Union européenne	26,8	26,4
Secteur tertiaire		
	% du PIB	% de la main-d'œuvre
Pays		
Australie	71,1	75,3
Canada	69,6	76,0
Japon	72,1	66,4
États-Unis	79,2	77,4
Union européenne	71,1	69,3

*2006

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/us.htm>

⁽¹⁾ Pour plus de détails, voir www.cedefop.europa.eu/etv/Information_resources/Bookshop/publication_details.asp?pub_id=528.

Améliorer l'image et l'attrait de l'EFP

Bien qu'il soit difficile de trouver des compétences pour le marché du travail dans les quatre pays, une image négative de l'EFP persiste. Comme dans la plupart des pays européens, le statut de l'EFP y est peu valorisé, étant considéré comme une option de seconde classe destinée aux étudiants qui ont de faibles performances scolaires. En conséquence, la plupart des étudiants choisissent l'enseignement général et le taux de diplômés de l'EFP est inférieur à la moyenne de 50 % de l'UE (voir Tableau 2).

Tableau 2: Diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire
Programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle tous âges, 2004-2006

Année		2004	
Pays		Total	% de diplômés de tous les programmes
Australie		148 284	44
Canada		29 574	9
Japon		340 922	26
États-Unis		n.d.	
Union européenne		n.d.	
Année		2005	
Pays		Total	% de diplômés de tous les programmes
Australie		100 364	25
Canada		31 616	9
Japon		329 951	25
États-Unis		n.d.	
Union européenne		n.d.	
Année		2006	
Pays		Total	% de diplômés de tous les programmes
Australie		113 594	37
Canada*		32 791	9
Japon		313 640	25
États-Unis		n.d.	
Union européenne (excepté le Royaume-Uni)		2 874 532	49

Source: Eurostat/OCDE

Afin de résoudre ce problème, comme dans l'UE, ces pays ont tenté de rendre plus flexibles les parcours de formation.

En Australie, le programme «EFP dans les écoles» permet aux étudiants de commencer l'EFP dans le cadre de

leur programme scolaire. Le système australien offre un nombre croissant d'occasions de passer de l'enseignement général à l'EFP, et vice versa. Les certifications de niveau supérieur proposées par les établissements d'EFP ont également contribué à améliorer l'image de l'EFP. Un nombre croissant de personnes utilisent l'EFP comme une passerelle offrant un accès à l'enseignement supérieur.

Cependant, de nombreuses personnes passent de l'enseignement supérieur à l'EFP. En Australie, au Canada et au Japon, un nombre croissant de diplômés de l'université suivent des cours d'EFP en vue d'améliorer leurs perspectives d'emploi après leurs études universitaires. Au Japon, environ 80 % des diplômés d'écoles de formation postsecondaire non universitaire à temps plein (*senmongakkou*) trouvent un emploi, par rapport à environ 60 % des diplômés de sexe masculin de l'université. Cependant, les universités et les *senmongakkou* demeurent strictement séparés. Passer d'un système à l'autre est souvent difficile; les cours de formation professionnelle offerts par les *senmongakkou* ne peuvent faire partie d'un diplôme universitaire en quatre ans que sous certaines conditions.

Les États-Unis disposent d'un système modulaire souple facilitant le passage d'un type d'enseignement à un autre. Une des mesures adoptées par les États-Unis en vue d'améliorer l'image de l'EFP ayant eu le plus de succès a été de changer son nom, en rebaptisant les cours de formation professionnelle «*career education*» (éducation à la carrière), «*technical education*» (enseignement technique), «*industrial technology education*» (enseignement technologique industriel) ou «*school-to-career programmes*» (programmes de transition du monde scolaire au monde du travail). Les établissements et les programmes offrant de tels cours ont des noms tels que «*tech prep*» (préparation technique), «*career academies*» (académies pour la carrière) et «*service learning internships*» (stages de formation en matière de services).

L'un des objectifs du cadre européen des certifications est d'améliorer la mobilité entre l'enseignement général et l'EFP; un dialogue est actuellement en cours entre l'UE et l'Australie et le Canada sur les cadres de certifications. Le cadre de certifications australien (AQF) a été pleinement mis en œuvre en 2000. Il couvre toutes les certifications nationales offertes par les écoles, l'EFP et l'enseignement supérieur. Les certifications de l'EFP reposent sur des normes de compétences avec huit certifications principales EFP. Il prévoit également un «*statement of attainment*» (certificat d'accomplissement) octroyé lorsqu'une certification n'est que partiellement achevée. En 2006, 70 % des étudiants du système d'EFP australien ont suivi des cours dans le cadre de l'AQF.

Au Canada, le but du cadre de classification des titres de compétence de l'Ontario est d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la responsabilisation de son système d'enseignement postsecondaire. Il comprend tous les programmes postsecondaires menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade qui sont offerts sous l'égide de la

province de l'Ontario. La Colombie-Britannique élabore aussi un cadre de certifications actuellement. Un débat est en cours au Canada à propos de l'élaboration d'un cadre de certifications fédéral, éventuellement sur le modèle du cadre européen des certifications.

Rendre l'EFP plus sensible aux besoins du marché du travail

L'image négative de l'EFP auprès des jeunes dans ces quatre pays correspond aux réserves des entreprises à l'égard des écoles de formation professionnelle, ayant souvent une mauvaise réputation. En vue de rendre l'EFT plus sensible aux besoins du marché du travail, l'UE encourage une coopération plus étroite entre les entreprises, les partenaires sociaux et le système d'EFP, en particulier au niveau local et régional. Le but est d'intensifier le dialogue en vue d'améliorer la qualité, les programmes et leur mise en œuvre.

Le document de stratégie nationale en matière d'EFP de l'Australie pour la période 2004-2010 intitulé «*Shaping our future*» (Former notre avenir) place les besoins des employeurs et des individus au centre de l'EFP. En outre, il intègre l'EFP dans les questions d'emploi, les questions régionales, environnementales et sociales. En dépit d'une riche tradition de coopération entre les entreprises et les écoles du secondaire et les établissements d'enseignement supérieur des communautés au Canada et aux États-Unis, la politique en matière d'EFP au niveau fédéral dans les deux pays est relativement faible. Cependant, grâce à son programme de conseils sectoriels, le Canada a rapproché le gouvernement canadien des groupes d'intérêts sectoriels. Le but est d'étendre les conseils sectoriels, afin qu'ils puissent couvrir 50 % du marché du travail canadien.

Les États membres de l'UE développent la validation de l'apprentissage non formel et informel afin d'associer l'expérience professionnelle aux certifications. L'Australie prévoit deux types de validation des acquis de l'expérience (VAE); la validation institutionnelle et la validation individuelle. La VAE institutionnelle est une reconnaissance mutuelle des certifications. Elle reconnaît les certifications ou «*statements of attainment*» (certificats d'accomplissement) octroyés par d'autres organismes de formation agréés dans le cadre australien de formation de qualité. Les unités de valeur d'études antérieures peuvent être utilisées pour des études apparentées dans d'autres États ou territoires. La VAE individualisée valide l'apprentissage non formel et informel en appliquant les normes d'un secteur. Comme en Europe, en dépit de ses avantages, certains reprochent aux processus des acquis de l'expérience d'être trop compliqués et bureaucratiques. Le cadre australien de formation de qualité (AQTF) présente quelques similitudes avec le cadre de qualité élaboré actuellement dans l'UE. Il définit les normes que les établissements de formation doivent respecter en vue de devenir des organismes de formation agréés, qui doivent passer des contrôles réguliers de qualité afin de pouvoir

conserver leur statut. La concurrence et le choix parmi les prestataires de formation devraient également stimuler une meilleure qualité et une offre plus importante. L'AQTF fournit également des normes pour les organismes réglementant et accréditant la formation.

Cela fait plus de 30 ans que le Canada a mis en place, dans certaines provinces, l'évaluation et la validation des acquis de l'expérience (PLAR). La PLAR évalue les connaissances et les compétences des individus par rapport à certains critères définis d'avance. Elle est utilisée à Alberta, en Colombie-Britannique, à l'Ontario, au Québec et à New Brunswick, mais sa mise en œuvre varie considérablement. Dans la plupart des provinces, la vérification des acquis de l'expérience est évaluée sur la base du temps que l'individu a passé antérieurement dans un métier. Aux États-Unis, des efforts sont entrepris en vue de valider l'apprentissage informel et les structures y afférentes. Le *Council for Adult and Experiential Learning* (Conseil pour la formation des adultes et les acquis de l'expérience, CAEL), fondé en 1974, prévoit un processus d'évaluation des acquis de l'expérience (*prior learning assessment*) en vue d'évaluer et d'accréditer l'apprentissage non formel et informel.

Au Japon les choses sont différentes. Le système japonais visant à assurer un emploi et l'évolution de la carrière tout au long de la vie au sein de l'entreprise a placé l'EFP et le développement des ressources humaines exclusivement entre les mains des employeurs, l'accent étant mis strictement sur les besoins de l'entreprise. Les acquis de l'expérience sont interprétés comme des années d'expérience dans l'entreprise et l'ancienneté est le principal critère pour la promotion. Par conséquent, les certifications jouent un rôle relativement faible dans la définition des perspectives d'emploi et de carrière. Cependant, en 2005, le Japon a lancé, en tant que programme pilote, un système dual de type japonais associant trois jours par semaine d'école et deux jours de formation pratique sur le lieu de travail. Le programme est destiné aux étudiants de l'enseignement secondaire, aux diplômés du secondaire chômeurs et autres jeunes et personnes sous-employées ou jeunes diplômés du secondaire travaillant à temps partiel. La durée des cours varie entre cinq mois et deux ans.

Identification et anticipation des besoins en compétences

L'Australie, le Canada et les États-Unis disposent tous de systèmes visant à identifier et à anticiper les besoins en compétences. Les États-Unis se concentrent sur des informations quantitatives, que les individus peuvent utiliser afin d'orienter leurs décisions en matière de carrière et d'emploi. L'Australie et le Canada mettent plutôt l'accent sur les aspects qualitatifs des compétences des métiers émergents. Bien que ces deux pays disposent de systèmes de prévision nationaux, largement normalisés, les prévisions

sont effectuées à des niveaux différents (État ou province, territoire) en utilisant des méthodologies différentes.

En Australie, les gouvernements des États examinent les prévisions de croissance de l'emploi par métier, la rotation sur le marché du travail, les pénuries en compétences et les lacunes en compétences, et consultent l'industrie, les groupes des communautés et les établissements de formation afin de vérifier les besoins. Ils utilisent également des analyses de données nationales et régionales. Au Canada, les conseils sectoriels (organisations sectorielles comprenant des partenaires des entreprises, des travailleurs, de l'enseignement, du gouvernement et d'autres parties prenantes) représentent une initiative visant à prévoir les besoins en compétences. Le but est de déterminer les enjeux futurs en matière de ressources humaines, de compétences et d'apprentissage et d'élaborer des stratégies durables pour les ressources humaines de chaque secteur. Se fondant sur les résultats d'études sectorielles, des normes de compétences sont élaborées; elles fournissent la base pour l'élaboration ultérieure de programmes d'EFP.

Les prévisions des États-Unis concernant les exigences du marché du travail et les besoins d'apprentissage sont effectuées par le ministère du travail. Les prévisions sont disponibles en ligne et servent d'orientations pour les différents établissements d'enseignement professionnel et leur permettent d'élaborer des programmes qui répondent aux besoins de la main-d'œuvre future. Les prévisions sur le nombre de nouveaux emplois escomptés dans l'ensemble du pays au cours de la prochaine décennie, pour plus de 240 métiers, sont effectuées tous les deux ans. Les prévisions portent sur la croissance de la population et de la main-d'œuvre, l'économie dans son ensemble, la demande de biens et de services particuliers, et le nombre de travailleurs nécessaires à leur production. Ces facteurs sont estimés en utilisant un modèle de demande et une analyse des tendances antérieures et des évolutions futures. De nombreux gouvernements d'État élaborent des prévisions sur la croissance de l'emploi à partir des prévisions nationales.

Similitudes et différences avec la politique européenne en matière d'EFP

Les défis européens liés à la nécessité d'améliorer le statut de l'EFP, de le rendre plus sensible aux besoins du marché du travail et d'améliorer les prévisions des besoins en compétences sont partagés par l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis. Cependant, il n'existe que des similitudes limitées entre l'UE et ces quatre pays, ainsi qu'entre ces quatre pays eux-mêmes, quant à la façon dont ces défis sont abordés.

Les systèmes fédéraux de l'Australie, du Canada et des États-Unis présentent quelques parallèles avec le

système de souveraineté partagée de l'UE. Cependant, seule l'Australie a élaboré une stratégie nationale en matière d'EFP comparable aux priorités européennes en matière d'EFP convenues par les États membres. Visant à attirer plus d'étudiants vers l'EFP, l'Australie, à l'instar de l'Europe, a tenté d'intégrer l'enseignement général et l'EFP, rendant plus facile le passage d'un système à l'autre. Dans une certaine mesure en Australie et au Canada, et davantage au Japon, l'EFP est devenu une option d'études après la fin de l'enseignement général à tous les niveaux, y compris l'université. Les États-Unis ont tenté de brouiller les distinctions entre enseignement général et EFP, notamment en rebaptisant les cours d'EFP.

Comme en Europe, des mesures sont adoptées visant à rendre l'EFP plus sensible aux besoins du marché du travail. Une fois de plus, l'Australie paraît être la plus proche de l'UE par la création de partenariats à tous les niveaux, notamment en vue d'influencer la qualité et l'élaboration des programmes. Le Canada a adopté une approche sectorielle visant à compléter les initiatives dans ses provinces et ses territoires, alors que les États-Unis préfèrent divers accords locaux de coopération entre l'enseignement et l'industrie. Ce type de débat paraît étranger au système japonais de développement des ressources humaines et d'évolution de la carrière au sein de l'entreprise, bien que les expériences du pays avec un système dual laissent entendre que des changements fondamentaux pourraient être en cours. En matière de prévision des compétences, l'Australie, le Canada et les États-Unis, qui disposent tous de systèmes nationaux, sont bien en avance sur l'UE, où les efforts d'élaborer des prévisions sur l'offre et la demande de compétences dans l'ensemble de l'Europe commencent à peine, avec le soutien du Cedefop.

Quelles sont les leçons que l'Europe pourrait tirer de cette comparaison? Certains des principaux concurrents de l'Europe ne restent pas les bras croisés. Ils s'efforcent de rendre leurs systèmes d'EFP les meilleurs au monde. Outre tout ce que l'on peut apprendre des approches et initiatives politiques individuelles dans les quatre pays, la leçon la plus importante est que l'Europe doit poursuivre ses réformes, si elle veut que ses systèmes d'EFP soient à la hauteur de la concurrence mondiale.

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, GRÈCE
Europe 123, Thessalonique, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

N° de catalogue : TI-BB-09-002-FR-N

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle,
2009
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.